



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET : 12 - Commission d'Appel d'Offres (CAO) - Election des membres

Délibération n° 008257

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
Publié le : 31/03/2026

Séance du 27 mars 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

M. Mohamed AIT-ALI, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILION, M. Bruno CAIRE, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCOIS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie GAUTHIER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Laura GINIOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Martin MELLION (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Pascal REYES, M. Djilalli SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Manon MONNIER

M. Hasni ALEM, Mme Madeleine LHOMME

M. Hasni ALEM à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Madeleine LHOMME à Mme Nathalie BOUVET

Commission d'Appel d'Offres (CAO) - Election des membres

Rapporteur : M. Ludovic FAGAUT, Maire

I. Rappel des conditions de dépôt des listes

Le Conseil Municipal a préalablement déterminé les conditions de dépôt des listes aux fins d'élection des membres de la CAO.

Les listes pouvaient, notamment, être déposées au plus tard, le jour de la séance du Conseil Municipal, avant l'examen du rapport relatif à l'élection des membres de la CAO.

Il appartient désormais à l'assemblée délibérante d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la CAO.

II. Modalités d'élection des membres de la CAO

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur une même liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin.

Par ailleurs, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Il est proposé de faire application de cet article pour l'élection des membres de la CAO.

Conformément à la délibération prise ce jour sur les conditions de dépôt des listes, le Conseil Municipal constate qu'une seule liste a été déposée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- fait application de l'article L 2121-21 du CGCT,
- élit les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la CAO à caractère permanent conformément à la liste commune déposée :

Titulaires :

M. Bruno CAIRE
Mme Véronique JELSCH
M. Patrick JACQUES
Mme Madeleine LHOMME
M. Anthony POULIN

Suppléants :

Mme Nathalie BOUVET
M. Didier GENDRAUD
M. Frédéric PARISE
M. Jimmy BRESILLON
Mme Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

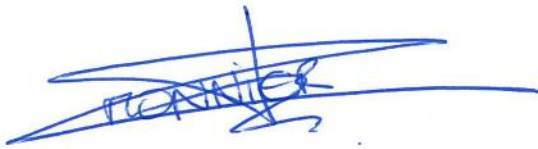
Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

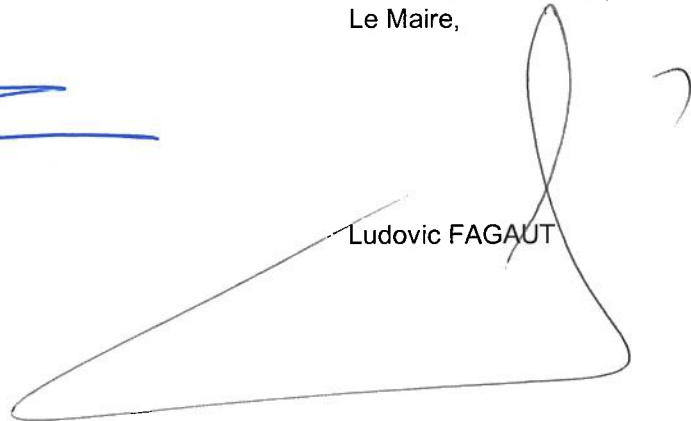
*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La Secrétaire de séance,



Manon MONNIER,
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic FAGAUT